

Châteauroux le 07/09/2017

COMPTE-RENDU CHS-CT du 07/09/2017

Représentants de l'Administration : M. FORTE, Mme DESLANDES, Mme TEXIER-SMARZ, M.JOUANNEAU M. BOCQUILLON Inspecteur Sécurité et Santé au Travail (ISST), Mme MANNEVY Secrétaire Représentants du personnel :LEGHIE Catherine, PIRONAUD Benoît, OBLIN Pierre pour FO-DGFiP.

Le CHS-CT s'est ouvert à 9h30. Aucune déclaration liminaire n'étant lue, il est procédé à l'examen du premier point de l'ordre du jour.

1°) Approbation du procès-verbal du 30/05/2017 :

Ce PV a été adopté à l'unanimité.

2°) Projet de fusion par absorption du SIE de La Châtre par le SIE d'Issoudun et du SIE d'Argenton-sur-Creuse par le SIE de Le Blanc :

À l'unanimité des représentants du personnel siégeant au CHSCT de l'INDRE, nous refusons d'examiner le projet de fusion du SIE de LA CHATRE par le SIE d'ISSOUDUN et du SIE d'ARGENTON-SUR-CREUSE par le SIE de LE BLANC par absorption en l'absence des protocoles détaillant :

- les modalités d'organisation ;
- le périmètre des missions exercées ;
- les aspects ressources humaines, immobilier et logistique ;
- l'accompagnement de la Direction Départementale.

Cette décision adoptée est motivée par le fait que le projet présenté par la Direction n'est pas finalisé.

3°) Projet de transfert des missions de l'accueil fiscal et du recouvrement des trésoreries de Buzançais, Châtillon-sur-Indre et de Déols vers le SIP de Châteauroux :

À l'unanimité des représentants du personnel siégeant au CHSCT de l'INDRE, nous refusons d'examiner le projet de transfert de la mission d'accueil fiscal et de recouvrement de l'impôt des trésoreries de BUZANCAIS, CHATILLON-SUR-INDRE et DEOLS vers le SIP de CHATEAUROUX en l'absence d'informations concernant :

- les aspects ressources humaines ;
- les conséquences sur l'organisation du travail du SIP absorbant au regard des charges totales du service ainsi que les aspects métiers ;
- le devenir des services et les conditions de travail des agents restant en place au regard de la faiblesse des effectifs maintenus et l'incertitude de leur avenir.

Cette décision adoptée est motivée par le fait que le projet présenté par la Direction n'est pas finalisé.

4°) Projet d'installation de caméras de vidéo surveillance à la DDFiP 36;

À l'instar des autres sites du département équipés en 2016 (CDFIP de CHATEAUROUX, LA CHATRE, ISSOUDUN et ARGENTON-SUR-CREUSE), la Direction va faire l'objet de l'installation de caméras de vidéo surveillance.

À la suite d'un groupe de travail convoqué le 12 Juin 2017, l'installation a été validée et l'emplacement des différents éléments actés : 4 caméras dont 3 positionnées à l'intérieur au rez-de-chaussée et 1 à l'extérieur.

Cette installation a été rendue possible par une dotation exceptionnelle de 3000€ dans le cadre du plan d'urgence et de sécurité, ainsi que par le cofinancement du surplus par le budget du CHSCT et le budget de la Direction. Ce projet a été validé à l'unanimité.

5°) Point sur le budget 2017 et examen des consignes portées sur les registres santé et sécurité au travail;

2 formations, d'une durée de 2 jours, sur l'accueil des publics difficiles vont être effectuées au CDFIP de CHATEAUROUX le 25 et le 26 Septembre ainsi que le 4 et le 5 Octobre. Ces 2 sessions concerneront 20 personnes.

L'objectif de ces formations est de permettre à nos collègues chargés de l'accueil, d'appréhender les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés au quotidien dans l'exercice de leurs missions.

À terme, d'autres sessions pourraient être organisées.

Suite à l'intervention d'une de vos représentantes concernant le problème lié à la climatisation du CDFIP de LA CHATRE, la demande de mise en œuvre de la garantie décennale auprès de la société AXIMA a été faite. Celle-ci est pour l'instant restée sans réponses.

L'ensemble des crédits du CHSCT ont été utilisés pour cette année 2017.

6°) Suivi des visites de l'ISST à Argenton-sur-Creuse et Le Blanc ;

M JOUANNEAU nous a lu les rapports établis par M BOCQUILLON suite à ses visites sur les sites d'ARGENTON-SUR-CREUSE et du BLANC.

19 anomalies ont été répertoriées au CDFIP d'ARGENTON et 24 à celui du BLANC. La Direction a suivi les recommandations de l'ISST afin d'y remédier.

Celui-ci s'est félicité de n'avoir qu'à gérer des problèmes liés au « confort » de travail des agents et non à leur sécurité. Nous pouvons souligner l'excellent travail effectué par l'ensemble de nos collègues agents de service afin de permettre à tous de travailler dans de bonnes conditions.

7°) Événements ayant eu lieu depuis la réunion du 30/05/2017

- 3 accidents de travail dont 1 ayant entraîné un arrêt
- 3 fiches de signalement établies suite à des incivilités verbales de la part d'usagers : ce type de comportement fait l'objet d'un rappel par courrier de la part de notre Directeur aux usagers concernés. Néanmoins, compte-tenu de la gravité des événements, ceux-ci peuvent faire l'objet également d'un signalement auprès du Procureur de la République voire d'un dépôt de plainte de la part des agents touchés avec assistance de la Direction.

Tous les sites du département ont été soumis à un exercice d'évacuation incendie au mois de Juin (hormis le CDFIP d'ISSOUDUN pour lequel l'exercice a eu lieu en Mars). Ceux-ci se sont déroulés dans de bonnes conditions et ont montré le bon comportement de nos collègues face à cette situation.

8°) Questions diverses

Vos représentants ont signalé la dégradation de la bouche à incendie située sur le parking du CDFIP de CHATEAUROUX. La Direction nous a répondu qu'un devis avait été établi par la SAUR et accepté, mais que leur intervention n'était pas encore intervenue.

Vos représentants ont également sollicité la Direction sur la nécessité de permettre à nos collègues venant au CDFIP de CHATEAUROUX en véhicule motorisé à deux roues, de pouvoir leur créer un emplacement dédié voire de l'abriter si possible. La Direction s'est engagée à étudier la faisabilité de cette demande.

Comme chaque année, le chauffage sera rétabli aux alentours du 15 Octobre suivant les conditions météorologiques.

Pas de CHSCT programmé d'ici la fin de l'année 2017.

Fin de la réunion à 13h09.

Tél: 02.54.84.24.25 Mail: fo.ddfip36@dgfip.finances.gouv.fr